



Le mot du Maire

Ychouxoises, Ychouxoïs,

Au cours de la récente réunion publique, nous vous avons fait part des conséquences que risquent d'engendrer les dégâts occasionnés par la tempête du 24 janvier 2009 sur la gestion de notre forêt communale en particulier, sur nos possibilités financières en général.

Ces conséquences, développées dans ce bulletin, seront d'autant plus importantes que :

- nous ne percevrons aucune indemnisation des dégâts, aucune aide pour nettoyer, reboiser les parcelles détruites et remettre en état les voies communales qui, inévitablement, subiront des dégradations lors des transports de bois,
- les services de l'État ne nous autoriseront pas à réorienter une partie de notre patrimoine forestier dévasté vers d'autres investissements,
- nous serons obligés, pour dégager les parcelles des pins abattus, de brader les bois aux industriels, qui à ce jour sont les seuls à avoir reçu des aides de l'État ou de l'Europe.

Chacun de vous désormais doit être conscient, qu'avec 117 130 € de manque à gagner par an sur les recettes de bois, les facilités financières que nous avons mises en place ont quasiment disparu et nous obligent à réduire le rythme de nos investissements.

Chacun de vous sait que ces dernières années, sans augmenter démesurément les taux d'imposition et sans endetter la Commune, nous avons réalisé la quasi-totalité de nos projets.

Aujourd'hui, il nous faut rester réalistes pour, dans le même état d'esprit, retrouver de nouvelles possibilités financières.

C'est à ce prix, qu'ensemble et au-delà de nos divergences, nous continuerons à faire de notre Commune un village où il fait bon vivre.

Tel est le défi qui nous est imposé, tel est le défi que nous avons commencé à relever.

Le Maire,
Marc DUCOM.

*Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal
et les membres du C.C.A.S.
vous présentent*

*leurs meilleurs vœux
pour l'année 2010*





Sommaire

Mot du Maire	1
État-Civil	15
Agenda	15
Associations ychouxoises	24

La vie communale

Situation financière	3
Travaux réalisés	4
Forêt	5
Projets 2010	6
Nouveau logo	6
Centre Communal d'Action Sociale	7
Repas des personnes âgées	7
Manifestations culturelles	8
La garderie	9
Recensement de la population 2010	9
La médiathèque	10
École maternelle	11
École élémentaire	11
Horaires d'ouverture de la déchetterie	14
Utilisation des containers	14
Distribution sacs ordures ménagères	14
Fichier redevance ordures ménagères	14

La vie associative

Les As d'Ychoux	16
Comité des Fêtes	16
F.N.A.T.H.	16
Les Loustics	17
La Boule des Pins	17
Secours catholique	17
L'amicale des retraités d'Ychoux	18
FNACA	19
Cercle de Yoga du Born	19
Expression Flamenca	19
Ychoux Expression Corporelle	20
Association de pêche et de pisciculture	20
Tennis club	21
Cyclo-club	21
Ychoux Olympique Rugby	22
Budo club ychouxoïs, section Aïki do	23
Section Taiji Quan	23
Ball-Trap club	24

Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

www.mairie-ychoux.com

Le comité de rédaction remercie Madame DESTOM Nadine pour ses aquarelles et Monsieur BORDESSOULLES Henri pour son étroite collaboration

Comité rédactionnel
Mairie d'Ychoux

Maquette et infographiste
Compo-Méca sarl - 64990 Mouguerre



Situation financière

Comptes administratifs 2008

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de 196 046,32 €, celui de la forêt un résultat global cumulé de 235 210,59 €.

Budgets primitifs 2009

Le budget principal s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement recettes-dépenses : 1 656 871 €.
- Section d'investissement recettes-dépenses : 2 077 433 €.

Le budget forêt :

- Section de fonctionnement recettes-dépenses : 235 210 €.
- Section d'investissement recettes-dépenses : 20 496 €.

Taux d'imposition

Rappelons que l'impôt local résulte toujours de la combinaison de deux éléments :

- des bases qui sont fixées par l'État et régulièrement soumises à la hausse,
- des taux votés par la Région, le Conseil Général, la Commune et la Communauté de Communes.

Vu les importantes baisses de recettes forestières qui deviennent de plus en plus aléatoires du fait de la fréquence des tempêtes qui dérèglent tous les prix, il a été décidé d'augmenter de 3 % les taux.

Ainsi, le taux de la taxe d'habitation est passé à 11,92, celui du foncier bâti à 14,32 et celui du foncier non bâti à 27,51.

Le mécanisme de la progression des bases nous amène parfois à payer un pourcentage d'augmentation supérieur à celui voté par les collectivités.

Les aides

Écoles

- Versement d'une subvention annuelle en moyenne de 89,12 € par élève.
Celle-ci sert à payer en partie les fournitures scolaires, les transports et voyages, les spectacles, le Noël des enfants.
- Le Conseil Municipal offre en fin d'année scolaire un dictionnaire à chaque élève de CM2.

Cantine

Rappelons que le prix demandé aux parents couvre le prix des denrées alimentaires (année scolaire 2009-2010 : 2,50 €/ticket).

Garderie périscolaire

Application d'une tarification différenciée :

- Foyer imposable : 0,55 € la 1/2 heure,
- Foyer non imposable : 0,35 € la 1/2 heure.

Centre de loisirs

Les aides sont plafonnées à 35 % du prix de journée et sont versées, soit aux parents, soit à la structure qui accueille l'enfant.

École de musique - École de théâtre

Participation aux cours de l'école nationale de musique et de l'école multiculturelle option théâtre de Parentis-en-Born à hauteur de 35 % du prix payé.

Classe de neige

Tous les ans, une subvention de 46 € par élève est versée au collège organisateur (en 2009, 22 élèves ont bénéficié de cette aide).

Naissance d'un enfant

La Municipalité ouvre à chaque nouveau-né un livret A avec une épargne de 32 €.

Associations

Montant total des subventions attribuées aux associations : 41 900 €.

Fêtes locales

Feu d'artifice et toro de fuego payés par la Commune.



Travaux réalisés

Bâtiments

- Rénovation de 5 **logements communaux** situés à proximité des écoles maternelle et élémentaire.
- **Parc des Associations** : peintures des boiseries extérieures.
- Mise en place de volets roulants métalliques au **local situé à l'aire de pique-nique**.
- Réparation de nombreuses effractions commises sur l'ensemble du **complexe sportif**.
- Acquisition d'une **maison et de ses dépendances**, sises au bord du CD 43, à l'ouest de l'école maternelle.
- Construction de la **salle polyvalente** que nous aurons l'occasion de vous faire visiter.



ÉGLISE

Établissement, par un architecte qualifié, d'un **diagnostic complet** des travaux à effectuer pour restaurer cet édifice.

Vu le montant estimatif des travaux, le fait de ne pouvoir prétendre à des aides et les pertes financières dues à la tempête, dans l'urgence nous avons :

- rénové le porche d'entrée qui menaçait de s'écrouler,
- réparé le chauffage,
- mis hors d'eau l'édifice en révisant l'ensemble de la toiture endommagée par la tempête et la zinguerie.

• Mairie •

Ce projet, abordé dans le dernier bulletin d'informations est, pour des raisons budgétaires, reporté et classé non prioritaire.

• Maison seniors et maison accession à la propriété •

Alors que le permis de construire était déposé et que nous nous apprêtions à vous présenter le projet, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que le groupe n'était pas crédible. Aussitôt le projet a été annulé.



Cimetière

Après avoir informatisé le plan des concessions, nous avons procédé à la **signalisation** de ces dernières par la pose de plaques et bornes.



Voirie

Dans le cadre de la **Communauté de Communes** :

- Réalisation de la piste cyclable qui relie le camping à Poms,



- Rénovation de la route qui relie la voie SNCF au CD 348 et de la route de l'Alliance,
- Aménagement d'une partie de la desserte de la zone industrielle,

- Aménagement d'un parking à la salle polyvalente,
- Aménagement de poutres de rives sur un tronçon de la route Simon Dumarlin compris entre la piste cyclable et la piste 17.

Dans le cadre du **Budget Communal**, acquisition et rénovation de la route de la Milhouse.

SYDEC

Rénovation de l'éclairage public et enfouissement des lignes téléphoniques route de Cabeil et rue Elie-Menaut.

ERDF

Enfouissement ligne moyenne tension desservant Cabeil.

SIAEP

Dans le cadre syndical, renforcement du réseau d'eau potable rue Maurice-Martin ainsi que sur le CD 43 depuis la ligne SNCF jusqu'à la rue des Acacias.

Plan d'eau des forges

Faucardage et ramassage des herbes qui envahissaient la surface du plan d'eau.

Foncier

Par voie d'échange de terrains forestiers, **acquisition de 10 hectares de terrains** situés au nord du plan d'eau des Forges.



Forêt

Comment ne pas évoquer les dégâts occasionnés par la tempête KLAUS du 24 janvier 2009, sachant désormais que sur une surface productive avoisinant les 1 500 hectares :

- 300 hectares sont détruits entre 20 et 40 %,
- 600 hectares sont dévastés à plus de 40 % et seront, après vente des bois et exploitation, à nettoyer et reconstituer pour un montant par hectare de 3 000 €,
- 70 800 m³ de pins âgés principalement de 15 à 31 ans sont à exploiter ; d'un volume inférieur au mètre cube, ils ne requièrent pas la qualité sciage et se vendent donc au plus mal,
- 10 000 m³ de bois sont à ce jour exploités et ont rapporté 33 970 €, soit six fois moins que les prix pratiqués avant la tempête,
- nous aurons au moins 117 130 € de manque à gagner par an sur les recettes prévues,
- nous aurons 351 571 € de pertes d'exploitations par an pendant 10 ans (soit la somme des conséquences financières sur les pertes de recettes annuelles et sur les surcoûts entraînés par la remise en état du patrimoine).

Tout ceci bien sûr n'a pas pu nous laisser indifférents et nous a amenés à rechercher les solutions qui nous semblent les plus raisonnables pour :

- remettre progressivement en état notre patrimoine en maintenant les taux d'imposition au niveau de l'inflation,
- réorienter vers d'autres investissements d'intérêt général une partie de nos parcelles détruites.

Ainsi, dès le 06 avril 2009, nous avons adressé à M. le Préfet une **demande d'indemnisation**, en nous appuyant sur une évaluation des dommages établie conjointement avec l'Office National des Forêts sur l'ensemble de notre propriété communale. Parallèlement à cette demande restée aujourd'hui en instance d'instruction, pour bénéficier d'un maximum d'aides financières et préserver à long terme le patrimoine forestier et les intérêts des futures générations, nous avons décidé de **passer sous régime forestier**, la quasi-totalité de la forêt.

Enfin, dans le but de retrouver au plus vite de conséquentes possibilités financières, nous avons déposé, sur 160 hectares de boisements détruits, un **projet photovoltaïque**.



Grâce aux excédents de recettes de bois réalisées en 2008, nous avons reboisé par plantation 34 hectares de coupes effectuées avant la tempête, dépressé 22,48 hectares et effectué un apport complémentaire d'engrais sur 22,22 hectares.

Acquisition matériel

- Renouvellement d'un broyeur, microtracteur et débroussailleuse portative afin d'entretenir les espaces verts et les bords de route.
- Achat d'une cuve destinée à l'entretien des fleurs et arbustes.

La Municipalité tient à remercier les volontaires qui ont apporté leur aide aux personnes en difficulté ainsi qu'à la Commune lors de la tempête Klaus.

La numérotation métrique

Depuis le 6 juillet 2009, l'adresse de certains habitants d'Ychoux a changé avec la mise en place de la numérotation métrique.

Nous vous rappelons que vous devez avertir vos différents correspondants de votre modification d'adresse et tout particulièrement les administrations (impôts, SIVOM, etc.).

3 novembre 2009

Visite de Monsieur le Préfet, Madame la Directrice de la DDEAF, Monsieur le Directeur de l'ONF et du Président des Communes forestières afin de prendre connaissance, à travers l'exemple d'Ychoux, des problèmes des communes forestières suite à la tempête Klaus.





Projets 2010

Les réformes de la fiscalité des collectivités territoriales alliées aux pertes financières évoquées et, à ce jour non compensées, nous incitent à la plus grande prudence.

Ainsi pour les **bâtiments**, nous réaliserons, en priorité, des travaux d'entretien.

Les investissements les plus importants seront réservés aux projets dont les dépenses seront couvertes par un loyer.

En concertation avec l'Office Départemental HLM, nous suivrons les **travaux de réhabilitation** qui viennent de débuter cité des Arbousiers et demanderons la construction de sept logements individuels.

Tout en réalisant, après acquisition du terrain, l'**aménagement d'un parking**, nous suivrons les travaux de rénovation de la gare SNCF que nous avons demandés en 2007.

Pour éviter la dégradation des **bas-côtés**, nous poursuivrons jusqu'à Licaugas, l'aménagement des poutres de rives sur la route Simon Dumartin.

Avec l'aide des services techniques de la Communauté de Communes, nous définirons un **plan d'aménagement de la traversée d'Ychoux le long du CD 43**.

Dans le cadre du SIAEP, nous poursuivrons le **renforcement du réseau d'adduction d'eau potable de la rue des Acacias au complexe sportif**.

En attendant l'avis déterminant du Conseil Général quant à la réalisation d'un **nouveau projet de maison seniors**, nous poursuivrons l'**étude de création de logements en accession à la propriété**.

Si la compétence Petite Enfance n'est pas prise en compte au niveau de la Communauté de Communes, nous lancerons une **étude des besoins** pour essayer de mettre en place un **centre de loisirs**.

Dans le **domaine forestier**, notre objectif principal sera de vendre et faire exploiter les pins abattus par la tempête, de déposer des dossiers pour obtenir des aides au nettoyage, au reboisement et le droit d'installer des panneaux solaires.

Nouveau logo

La Municipalité avait souhaité un nouveau logo pour sa communication et avait fait appel aux talents graphiques de tous.

C'est la maquette de Valérie DUBOURG qui a été retenue et nous vous la dévoilons aujourd'hui.

À l'intérieur de ces six lettres, vous découvrirez tout ce qui représente YCHOUX et notre région :



Permanence des élus

Les adjoints tiendront une permanence mensuelle le deuxième samedi de chaque mois de 10 heures à 12 heures en Mairie à compter du 9 janvier 2010.

Vous pourrez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est en charge de l'action sociale pour la commune.

Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

- **Instruction des dossiers** (A.P.A, logement social, prestations Personnes Handicapées).
- **Liaison avec les institutions publiques** (assistante sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Mission locale).
- **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui établira la demande d'aide.
- **Aide aux personnes en difficulté** : un secours financier peut être apporté par le CCAS (Aide au chauffage, SIVOM) selon des critères de revenus. La demande, adressée à Monsieur le Maire, doit être accompagnée du dernier avis d'imposition de tous les membres du foyer.

- **Fonds local d'aide aux jeunes** : la mission locale accueille, informe, soutient les projets des jeunes de 16 à 25 ans. Permanence au Centre Administratif de Parentis en Born (05 58 82 73 28).
- **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours (pompiers) à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile. Tarif location : 28,75 € par mois.
- **Portage du repas** : ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées.
Tarif : 6,70 € le repas. Les tickets sont en vente à la mairie. Le portage s'effectue le midi du lundi au vendredi.
- **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par une structure intercommunale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Si la prestation peut être prise en charge par l'APA, le dossier de la première demande sera instruit par le CCAS puis transmis au CIAS.
- **Colis de Noël** : le CCAS offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes en difficulté.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

10, rue Saint-Barthélémy – BP 28
40161 PARENTIS-EN-BORN
Tél. : 05 58 82 18 24

courriel : ciasduborn@orange-business.fr

Le CIAS regroupe les communes de Sanguinet, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie, Gastes et Ychoux pour exercer la compétence d'aide à domicile.

Principe du service d'aide à domicile

- Maintien de la personne âgée ou handicapée à son domicile,
- Aide dans les actes de la vie quotidienne,

- Préservation, restauration et stimulation à l'autonomie des personnes,
- Insertion sociale,
- Maintien et amélioration des conditions de vie tant sur le plan du confort que de la sécurité.

Prestation de 8 heures à 20 h 30

Aide-ménagère

- Entretien du logement, du linge,
- Préparation des repas.

Garde de jour

Assurer une présence temporaire pour surveiller la personne et veiller à satis-

faire ses besoins (présence, conversation, lecture, promenade, faire boire et manger).

Auxiliaire de vie 7 jours/7 jours

- Aider à la toilette et aux changes,
- Aider aux transferts et déplacements,
- Aider la personne à s'habiller, se coiffer,
- Aider à la prise de repas.

Projets pour 2010

Mise en place d'un service courses.

Mise en place d'un service mandataire avec garde de nuit.

Repas des personnes âgées

Le repas annuel aura lieu à la Salle des Fêtes le **mercredi 17 février 2010**.

Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 65 ans (en 2009) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.



Manifestations culturelles

Le concert de **SAMARABALOUF**, en février, a réuni un public nombreux qui a apprécié la virtuosité et l'énergie de ce trio. Notre collaboration avec le CRABB se poursuivra en 2010 avec la venue de Marc-André **LEGER**, le 9 mars. Cet artiste canadien, compositeur, nous interprétera du **blues**.

Côté théâtre, Hervé **LACROIX** et sa troupe, après avoir interprété « **Nuit d'ivresse** » de **Josiane Balasko** et **Michel Blanc**, nous ont présenté début décembre la pièce à succès « **Ils s'aiment** » de **Muriel Robin** et **Pierre Palmade**.

En avril, la troupe « **Les Baladins de l'Escall** » nous a présenté une **comédie policière** « **Le corps de Delhi** ».



Exposition « Ychoux d'hier à aujourd'hui »

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont applaudi **les marionnettes du spectacle « Petit monstre »** de la compagnie **Rouge les Anges**.

Plus sérieux, mais tout aussi passionnant, la conférence sur « **les nouvelles technologies du traitement des déchets** » s'intégrait dans la semaine nationale de la « **Fête de la Science** ». Cette année, c'est **le Pôle Nord** que nous avons exploré grâce aux images de l'expédition de Jean-Marc **PERIGAUD** dans ces régions de l'Arctique.

Deux **expositions** ont connu un énorme succès :

- **Exposition « Ychoux d'hier à aujourd'hui »** du 26 février au 3 mars 2009 : plus de 2000 photos anciennes exposées, ..., plus de 1 200 visiteurs...
- **Exposition de peintures, sculptures et artisanat d'art** des 28, 29 et 30 novembre dernier avec la participation de 17 artistes locaux.



En juin, la Médiathèque a invité « **La Compagnie de la Moisson** » qui nous a fait découvrir (ou redécouvrir) **Aragon, Prévert et Vian**, mis en musique avec talent et tendresse dans « **Variation Poétique** ».

Au secours des secours...

Depuis la réorganisation du centre de secours, qui remonte au 1^{er} janvier 2002, chacune, chacun de vous doit avoir à l'esprit que son efficacité repose en premier lieu sur le volontariat de sapeurs pompiers locaux.

Leur nombre et leur disponibilité ayant diminué, un appel urgent est lancé à toutes les personnes de 18 à 45 ans pour préserver cet **important service**.

Si vous souhaitez faire preuve de **solidarité**, **minimiser** les conséquences d'un accident routier ou domestique, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre, Michaël **COUROUX** au 06 89 74 22 62 ou avec les services de la Mairie au 05 58 82 36 01.

De la réponse qui sera donnée, dépendra la rapidité d'intervention des secours, sur laquelle chacun de nous pourra compter.



conseil Municipal
des enfants de la
ville d'Ychoux

Le **Conseil Municipal des Enfants** (CME) a été élu le 29 novembre 2009.

- Il donne aux jeunes les moyens de participer à la vie de la Commune.
- Il favorise la connaissance des institutions et de la vie locale.
- Il développe le sens de l'intérêt général.
- Il éduque à la citoyenneté.
- Il permet aux enfants de mettre en place des actions susceptibles d'améliorer la vie de tous.

Le CME constitue un lieu d'engagement individuel et collectif pour construire une société équitable, solidaire et citoyenne.

La garderie



Pour cette année 2009, le fonctionnement est resté le même. Les animatrices Sandra, Amandine, Maïder et Laure accueillent les enfants le matin à partir de 7 heures et le soir jusqu'à 18 h 45.

L'effectif enfant est similaire à l'an passé tout comme les objectifs pédagogiques qui guident les animatrices dans le choix des activités proposées. Suivant les différentes saisons, les enfants ont pu jouer une pièce de théâtre « le père Noël est en prison », puis s'affronter dans un tournoi de hockey, confectionner des masques, des crêpes, des chocolats pour Pâques, des cartes et divers objets pour les fêtes des mères et pères.

Depuis la rentrée de septembre, des ateliers jeux de société, sportifs et de multiples expériences sont au programme.

À l'heure où nous rédigeons cet article, nous préparons Halloween avec de nombreuses décorations. Nous menons aussi une enquête afin de trouver la diabolique sorcière qui nous a jeté un mauvais sort !!!

Pour la suite, nous espérons pouvoir participer au téléthon et finir l'année en beauté.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Recensement de la population 2010

Toute la population ychouxoise sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques [Insee].

Ychoux, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Ychoux est recensé en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 58 82 36 01.

Vous pourrez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.



La médiathèque

Rue du Vieux-Bourg



La rentrée scolaire 2008-2009 a été essentiellement consacrée à la préparation de l'exposition « Ychoux d'hier à aujourd'hui » du 26 février au 3 mars 2009.

Une équipe dynamique s'est créée autour de ce projet impliquant différentes personnes du village. L'exposition témoignait de l'histoire d'Ychoux, de son patrimoine architectural, de ses industries, de son réseau ferroviaire, de ses commerces, de ses artisans sans oublier son passé de berger et de résinier.

Les Ychouxoises et les Ychouxoises ont apprécié cette exposition, certains pour le souvenir, d'autres pour la découverte.

Nous avons recensé 1200 visiteurs. Un formidable succès, qui nous encourage à récidiver.

Nous remercions toutes les personnes qui ont cru à ce projet et qui, par leurs documents, leurs objets, leur savoir et leur bonne volonté ont permis la réalisation de cette magnifique exposition.



Les **accueils de classe** ont débuté lors de cette exposition. Les enfants ont pu découvrir un autre aspect de leur village.

Nous avons repris les interventions à la médiathèque en abordant les thèmes suivants :

- Découverte des lieux et du classement des livres,
- Le Moyen Âge et les chevaliers,
- Une petite approche du théâtre a été proposée aux enfants du CP et du CM2, avec une mise en scène de contes classiques, Grimm, Perrault et Les Fables de La Fontaine.



Nous avons eu un temps fort sur la découverte de l'art. Tout d'abord avec une exposition de Monsieur Gaston Larrieu.

Puis des animations sur Pablo Picasso et Arcimboldo.

Découpage et collage étaient au programme.

Les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination pour créer à la façon de ces deux artistes.

ITINÉRAIRE DES MOTS BIS est un ensemble de manifestations culturelles destinées aux jeunes publics, proposées par la Médiathèque des Landes et les Médiathèques du réseau, subventionnées par le Conseil Général à hauteur de 50 %. Cette année, la Polynésie était à l'honneur. Les enfants de la maternelle ont assisté au spectacle musical « contes et légendes de Polynésie », présenté par la Compagnie : « **Passagers du vent** ».

Pour les enfants du primaire, un spectacle sur « La légende du cocotier » a été écrit et présenté par Céline Ripoll. La médiathèque a revêtu pour l'occasion les couleurs de la Polynésie (présentation

de tissu, coquillages, colliers, photos, articles de presse, paniers, chapeaux...)

DIVERSES MALLES ET EXPO EN 2009

- « La terre est ma couleur » expo sur le thème des différences, du racisme
- « Hergé », le monde de Tintin
- « Jardins », d'ici, d'ailleurs, d'aujourd'hui et d'autrefois
- « Flamenco »
- « L'Égypte »
- « Komagata », livre d'artiste
- « Malle de Noël »

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi : 16 heures - 18 heures

Mercredi : 9 h 30 - 12 heures

et 15 heures - 18 heures

Samedi : 9 h 30 - 12 heures

L'équipe de la Médiathèque vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2010, et vous invite à venir découvrir son univers.

La cotisation annuelle est de 6 euros pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.



École maternelle

L'année scolaire 2008-2009 a permis aux enfants de l'école maternelle de participer à des **activités de chant et de jeux vocaux** grâce à un projet mené en partenariat avec les **Manu-factures Verbales**. Il a donné lieu à une veillée chantée le 15 mai 2009 à la salle des fêtes d'Ychoux, au cours de laquelle les enfants ont présenté à leurs parents le travail accompli en plusieurs mois.

Tous les enfants de l'école ayant travaillé sur le Moyen Âge, une sortie au Château de Villandraut a été organisée pour finaliser le projet. En ce qui concerne l'année 2009-2010, il y a eu des changements au niveau de l'équipe enseignante.

Monsieur Bruno Berthelot a intégré l'équipe ainsi que Madame Sylvie Gauvain qui est sur le poste de direction.

L'école compte à ce jour 80 enfants répartis en 4 classes.

Une septième classe à l'école élémentaire

Aujourd'hui, l'école élémentaire compte plus de 160 élèves. C'est donc une septième classe qui a ouvert ses portes à la rentrée 2009. L'équipe enseignante compte désormais sept instituteurs et institutrices. Madame GUIHARD, enseignante venue du Gers, a rejoint l'équipe aux côtés de Mesdemoiselles DUBOURG, GOY, COLOSETTI, de Madame LECONTE et de Messieurs LARRE-LARROUY, et GULLION.

L'école, dès la fin de l'année, renouvelle son équipement informatique et développe de nouveaux outils numériques en direction des élèves. Cet effort d'équipement a pour but de répondre aux objectifs de formation des élèves, aux technologies de l'informatique et, de la communication. Il est assuré par l'État et par la Commune pour un montant de 16 000 euros. Il vise ainsi à équiper l'école d'un tableau blanc numérique, de douze ordinateurs portables et d'un serveur sécurisé. L'école deviendra à Noël 2009 une École Numérique Rurale.

Le mardi 13 octobre 2009, les élèves de la classe de Mademoiselle DUBOURG aidés par des parents d'élèves et des adultes, ont réalisé une sortie scolaire à Bordeaux avec une **visite du musée d'Aquitaine** puis celle du **musée des Beaux Arts**. Les élèves ont



L'équipe enseignante

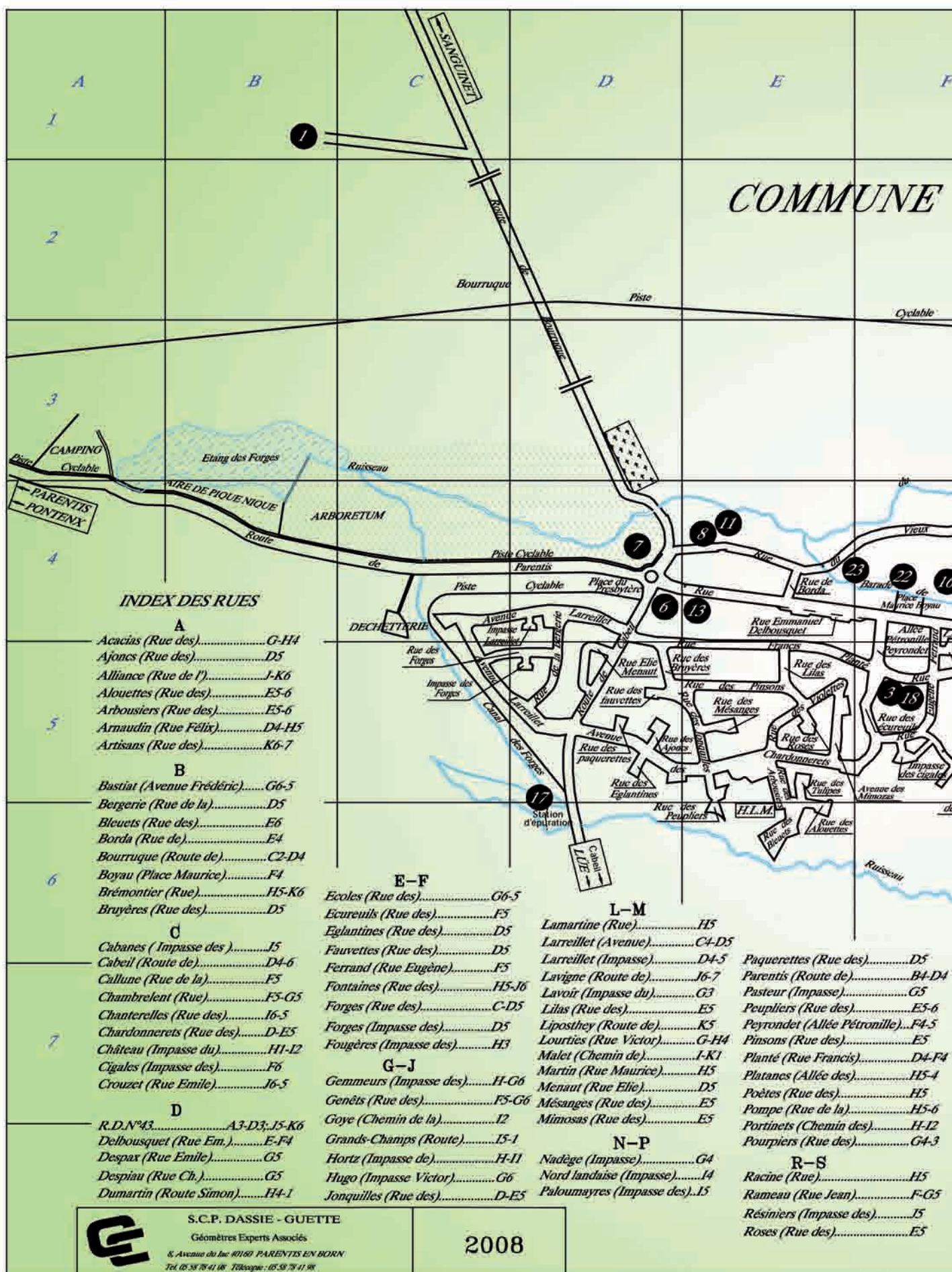
pu ainsi appréhender le patrimoine historique de notre région et découvrir les œuvres des peintres Marquet et Matisse. Le déplacement effectué par train et par tramway fut une expérience inoubliable pour les élèves et leurs accompagnateurs.

Hercule en bronze



Exposé devant une statue de Matisse







INDEX DES SERVICES ET BATIMENTS

Ruisseau (Allée du).....G3-H3
Scierie (Impasse de la).....G4
St-Vincent de Paul (Rue).....F-G5

T-V-W

Taris (Rue Felix).....I5
Tourterelles (Rue des).....F5
Tulipes (Rue des).....E5-6
Vieux Bourg (Rue du).....E-G4
Violettes (Rue des).....E5
Voltaire (Rue).....H5
Wlérick (Rue).....G5
Zola (Impasse Emile).....G6

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Ball Trap.....1 | Foyer des Retraités.....8 |
| Boulodrome.....2 | Garderie.....9 |
| Centre de Santé.....3 | Gare.....10 |
| Salle Polyvalente et Dojo.....4 | Hangar Communal.....11 |
| Ecole Maternelle.....5 | Mairie.....13 |
| Ecole Primaire.....6 | Médiathèque.....14 |
| Eglise.....7 | Parc de Caze.....15 |
| | Stade de Football.....21 |
| | Tennis.....25 |
| | Parc des Associations.....16 |
| | Parcours de Santé.....17 |
| | Pharmacie.....18 |
| | Pompiers.....19 |
| | Salle des Fêtes.....20 |
| | Stade de Rugby.....22 |



Horaires d'ouverture de la déchetterie

HORS SAISON (du 15.09.2009 au 14.06.2010)		EN SAISON (du 15.06.2010 au 14.09.2010)	
Lundi	de 8 heures à 12 heures	Lundi	de 8 heures à 12 heures
Mercredi et vendredi	de 13 h 30 à 17 h 30	Mercredi et vendredi	de 15 heures à 19 heures
Samedi	de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30	Samedi	de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures

À noter que la Commune met à disposition une remorque pour ramasser les déchets végétaux triés.
Coût location de la remorque : 32,00 €

Utilisation des containers

Rappelons qu'ils ont été installés pour y déposer uniquement des ordures ménagères en sac et non matelas, vieux téléviseur, emballage divers.

Pour ces autres déchets, il suffit de se rendre à la déchetterie où des bennes adaptées à recevoir ces produits et bien d'autres sont à votre disposition.

La Municipalité tient à vous informer qu'elle reste à votre écoute pour tout problème relatif au ramassage des ordures ménagères et pour transmettre l'information au SIVOM des cantons du Pays du Born. Si vous remarquez qu'un container est abîmé, qu'il déborde, etc., n'hésitez pas à nous en faire part.

POINT TRI

Dépôt dans les containers placés aux endroits suivants :

- rue Francis-Planté (parking P. L.)
- rue Brémontier
- rue des Écoles (Château d'eau)
- rue des Arbousiers
- déchetterie
- Salle des Fêtes

Rappel : ne rien laisser au pied de ces containers

Distribution sacs ordures ménagères

L'annonce des jours de distribution sera publiée par affichage dans tous les commerces locaux ainsi que sur le site de la commune.

Muni de votre redevance, les sacs devront **IMPÉRATIVEMENT** être pris au **DÉPÔT COMMUNAL**, où une permanence sera assurée.

Fichier redevance ordures ménagères

Afin de pouvoir mettre à jour le fichier des redevables et ainsi transmettre des informations actualisées au SIVOM, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser à la Mairie **avant le 31 décembre de l'année en cours** pour tout changement d'adresse, de locataires, de modification dans la composition du foyer, ... Les nouveaux habitants sont également priés de venir se présenter en Mairie.

Rappel : la redevance est due pour l'année entière (acompte et solde) par l'occupant au 1^{er} janvier de l'année en cours, même si l'habitation n'est plus occupée en cours d'année.





État-civil 2009

Carnet rose

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous 20 petits Ychouxoïses et Ychouxoises :

BAHLOUL Nesrine	GEBLEUX Louane
BARBEREAU Anaëlle	GONCALVES-AFFRE Louise
BRIAND Nell	KAROLEWICZ Aslan
COTIN Juliette	KHIBRI Adam
DA SILVA Eva	LAPLACE-LADEBAT Charline
EL ACHABY Ilyan	LAPREE-BRAILLON Ewenn
EL BARKAOUI-BIDAULT Hassan	MERSSI Camélia
FOUHETY Pauline	PILIA Sandro
GARCIA Gabrielle	QUINTANA Maëlle
GASTALDELLO Louka	SENAOUI Sara

Carnet blanc

Durant l'année 2009, nous avons eu le plaisir de célébrer 14 mariages :

BARTHELEMY Stéphane	&	LARRIERU Célia
BERGE Hervé	&	ANTOINE Sandra
CANTAUT Sébastien	&	GESTIN Anne
CATTINI Rémi	&	MOUTON Émilie
CHAUSSE Johann	&	PAPIN Aurélie
CUFFAUT Christophe	&	PARIS Astrid
DUBOURG Brice	&	VILLENAVE Stéphanie
GARBAY Cédric	&	GOUBELET Nelly
ILOKI-ANGA Franck	&	EPP Isabelle
LOUIS Sylvain	&	ABALLONI Marilyne
MARGARITI David	&	CHIMITS Muriel
MOUSSAOUI Mohamed	&	ALONSO Estelle
VIEIRA Amario	&	LAUTOUR Florence
VIGREUX Jean-Philippe	&	DARNAUDGUILHEM Laura

Décès

Durant l'année 2009, nous avons eu la douleur d'enregistrer 22 décès :

BALESTE Renée	GASTALDELLO Serge
BERGER Gisèle	JUSTIN Romain
BERTHAUD Pierrette	LAPASSOUSE Madeleine
BRANAA Joseph	LAPASSOUSE André
BROUSTE Colette	LECLERE Camilla
CASTAGNEDE Michel	MARTIN Guy
CHARRIER Madeleine	MESPLET Jean
DELORD René	PICOT Marcelle
DUCOM Michel	RICHARD Françoise
DUPONT Jean	VADILLO Y LABRADO Hermogenes
FERE Thérèse	VILLENAVE Nicole

L'Agenda d'Ychoux

MAIRIE

Téléphone : 05 58 82 36 01 • Fax : 05 58 82 35 46
Mail : mairieychoux@wanadoo.fr
Site Mairie : www.mairie-ychoux.com

Horaires d'ouverture au public :

Matin : de 8 heures à 12 heures
Après-midi : de 14 h 30 à 17 h 30
sauf le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

LA POSTE

Téléphone : 05 58 82 36 39
Départ du courrier :
du lundi au vendredi à 15 h 15 • le samedi à 11 h 15

SNCF

Informations et réservations au 05 58 82 35 19

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17
Centre anti-poison 05 56 96 40 80

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GÉNÉRAL

Martine LEGRAND Le mardi après-midi
(sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

CENTRE DE SANTÉ

8, rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Serge COUSSERAN 05 58 82 39 77
Pierre MARSAUD 05 58 82 35 92

AIDE MÉDICALE D'URGENCE

(nuit, week-end et jour férié) 05 58 44 11 11

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS 05 58 82 33 77
Patricia MARTINEAUD

MASSEURS-KINESITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON 05 58 82 32 01

PHARMACIE

10, rue des Écureuils
SELARL SION 05 58 82 35 82

TRANSPORT DES GRANDS LACS

Ambulances-Taxi-Autocar
Fabrice LAPASSOUE
77, rue Félix-Arnaudin
Secrétariat : 09 79 23 11 42

ORTHOPHONISTE

Marie-Claude ROUSSE 05 58 78 59 83
3, rue des Ajoncs

DENTISTE

Bruno MORIUSER 05 58 09 57 76
14, rue Emmanuel-Delbousquet

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site de la Commune :
www.mairie-ychoux.com



Les As d'Ychoux



Chères Ychouxoises,
Chers Ychouxoises

Une année faste pour le club de poker « des As d'Ychoux » vient de se terminer. En effet nous avons triplé notre nombre d'adhérents, organisé 2 tournois de 120 joueurs, disputé un championnat inter-clubs, réalisé une soirée « tartiflette-karaoké ». Pour l'année prochaine, nous espérons continuer à prendre autant de plaisir tous les vendredis soirs pour notre championnat interne. Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez me contacter au 06 19 72 06 74.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.
Pierre ECHANIZ.



F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
5, avenue Quirinal • 40000 Mont-de-Marsan
05 58 75 17 05
Section locale de Ychoux / Liposthey

Au-delà du service de conseil et de défense individuelle qui lui permet d'accompagner, de conseiller et de défendre chaque année des dizaines de milliers de personnes, et au-delà des actions de représentation et de défense des droits des personnes handicapées, malades et accidentées, la FNATH développe ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents.

Pour mettre en œuvre les prestations proposées, la FNATH a soigneusement sélectionné des partenaires offrant toutes garanties de compétence, de fiabilité, de durabilité, afin d'assurer une très haute qualité de service.

Le poids des 200 000 adhérents qu'elle représente permet à la FNATH en lien avec les meilleurs partenaires, de proposer à ses adhérents les meilleures offres.

L'ensemble des services sont présentés de manière détaillée sur le site internet : <http://www.fnathservices.com/>

Ces services s'adressent également à tous ceux qui utilisent des services à la personne, souhaitant en même temps accompagner et soutenir une association qui se bat depuis 1921 pour la défense de la solidarité et la reconnaissance des droits des personnes accidentées, malades et handicapées.

La section d'Ychoux / Liposthey est à votre écoute, et vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2010.

Le Président, Victor LOURTIES.

Personnes à contacter : Évelyne LAPASSOUSE 06 73 31 16 72
Victor LOURTIES 06 82 85 79 67

Comité des Fêtes

Et voilà, une année s'est écoulée avec des fêtes inscrites aujourd'hui dans le patrimoine culturel de notre commune et dans notre mémoire collective.

Au-delà de l'incontournable Fête du 14 Juillet qui s'est déroulée au Lac des Forges et des trois jours de festivités du 15 août, les soirées Cabaret ont égayé les esprits et les cœurs de tous au cours de cette année 2009.

Qu'il me soit permis dès à présent de remercier ici la municipalité pour sa subvention, les employés communaux et techniques pour leur aide, nos associations locales partenaires et associées à ces fêtes, nos commerçants, les bonnes volontés qui viennent ponctuellement nous donner un coup de main à l'organisation de ces manifestations, et bien sûr les bénévoles du comité des fêtes sans qui rien n'eût été possible.

N'oublions pas aussi ce public qui nous est fidèle et présent à chacune de nos manifestations. Il est notre encouragement.

Nous aurons le plaisir ainsi de vous retrouver à nos prochaines manifestations :

- La soirée Cabaret le 3 avril 2010 à la salle des Fêtes d'Ychoux
- Soirée Plein Air le 8 mai 2010
- La Fête du Lac le 10 juillet 2010
- Les Festivités du 13 août au 15 août 2010

Mais d'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous pour réveillonner le 31 décembre 2010 et célébrer ensemble le passage de la nouvelle année.

Le Président,
Fabrice LAPASSOUSE.

Grand bal avec la discothèque géante Las Vegas

Course landaise avec la Ganaderia du Grand Soussotte





Les Loustics

Depuis 2003, l'association des Loustics est une association loi 1901. Elle a pour but de récolter des fonds pour les redistribuer aux deux écoles d'Ychoux, dans le cadre de sorties pédagogiques, d'interventions culturelles, de journées sportives, etc.

Le bureau des Loustics remercie les enfants et tous les parents pour avoir participé au carnaval et à la kermesse 2009. Ces deux journées ont été une grande réussite puisqu'elles ont permis de financer des sorties scolaires (château de Villandraut, écomusée de Marquèze, musée des traditions, etc.), des interventions culturelles (les manufactures verbales) pour nos deux écoles.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence le 20 février (carnaval) et le 26 juin 2010 (kermesse) pour que cela se renouvelle et que nous nous retrouvions tous autour de nos bouts de choux. *Nous vous rappelons que sans vous rien n'est possible, que ce sont vos soirées, votre association et que les enfants comptent sur nous tous.* Nous tenons à vous remercier ainsi que la Municipalité et les enseignants des écoles maternelle et élémentaire.

Notre bureau a été renouvelé pour 2009-2010 comme suit :

Président : Thierry Brode

Trésorier : Alzira Aires

Trésorier adjoint : Marie-Jo Garrido

Secrétaire : Maïder Brode

Nous sommes ouverts à toutes les idées et comptons sur votre aide pour l'organisation de ces deux fêtes.

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter une heureuse année 2010 et tout le bonheur possible avec vos familles.

Thierry BRODE.



La Boule des Pins

Année exceptionnelle pour le club

Premier titre de CHAMPIONNE DES LANDES tête à tête obtenu par Cassandra BEDOUCH.

La coupe du district a été gagnée par YCHOUX (une quinzaine de joueurs ont participé à la victoire).

Le challenge du Born triplettes a été également gagné par Messieurs DUBREUIL-MOUTONNET et PIERRE-MICHEL.

Dans les concours officiels, de très bons résultats ont été enregistrés.

Nous avons organisé plusieurs concours :

- samedi 14 février concours officiel en triplettes promotion,
- jeudi 7 mai concours officiel en triplettes vétérans,
- jeudi 28 mai championnat des Landes tête à tête vétérans,
- samedi 8 août concours officiel en doublettes coupes M.C.S. (BADARD Patrick).

Pour les fêtes locales :

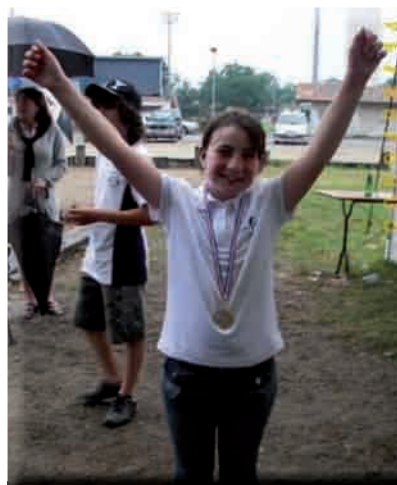
- samedi 15 août : challenge JEAN DUBOS en souvenir de notre camarade,
- dimanche 16 août : concours en doublette ouvert à tous.

ENTRAÎNEMENTS

Toute personne, homme ou femme, désireuse de pratiquer la pétanque peut venir aux entraînements les mardi et vendredi de 14 h 30 à 18 heures. L'école de pétanque fonctionne toujours le mercredi après-midi de 14 h 30 à 17 heures.

La licence est gratuite la première année.

La Boule des Pins vous souhaite une bonne année.



Secours catholique

Toujours présent dans notre village, le S.O.S est à votre écoute. Hélas toujours plus de besoins vu la conjoncture actuelle.

C'est pour cela que la boutique solidaire a vu le jour à PARENTIS en équipe avec YCHOUX afin de permettre à de nombreuses familles de venir choisir des vêtements de qualité à petits prix.

Vous avez pu en avoir un aperçu lors du défilé de mode le 23 octobre à la salle des fêtes d'YCHOUX.

Merci de bien vouloir nous apporter ce dont vous ne vous servez plus, propre et en bon état.

La boutique « Côté Cœur Côté Fringue » vous attend nombreux ; elle est ouverte à tous.

À quoi servent les ventes ?

À faire des colis alimentaires tout au long de l'année.

Merci à tous.

Bonne année de toute l'équipe.



L'amicale des retraités d'Ychoux



*LES RETRAITÉS D'YCHOUX au pays de SISSI.
et des compositeurs et musiciens autrichiens*

En ce matin du 2 juillet 2009, vingt-cinq d'entre-nous sont partis en direction de l'Est de la France, afin d'effectuer le grand tour de l'Autriche, confortablement installés dans un car « grand tourisme » aux commandes duquel se trouvait notre ami Victor.

L'Autriche est réputée, autant par sa formidable diversité culturelle, que par ses richesses naturelles.

Nous avons été subjugués par sa capitale Vienne, baignée par le Danube, réputée pour sa musique, où nous avons eu le privilège d'assister à un concert donné par l'orchestre philharmonique de Vienne. Cette soirée a été tout simplement superbe. Également, à Vienne, nous avons visité le château de Schönbrunn et y avons découvert la Grande galerie, la salle des cérémonies, le salon du Million et les appartements de Marie-Thérèse d'Autriche et de son époux François-Joseph de Lorraine. Au musée des carrosses, nous avons admiré, entre autres, celui du couronnement, les voitures de François-Joseph et de SISSI. La ville de Salzbourg, dominée par les prés Alpes, était également à notre programme. Cette cité est la ville natale de Mozart où a lieu, chaque année, un festival dédié au célèbre compositeur. Dans le Tyrol, la ville d'Innsbruck a eu droit à notre curiosité. Là, nous avons accédé à l'imposant tremplin de sauts à ski où se déroulent les championnats du monde de cette discipline. Cette descente vertigineuse est impressionnante à voir et d'où, on admire le paysage panoramique des Alpes orientales. Dans ces montagnes de haute altitude, nous avons dévoré des yeux la faune, la flore et joui de la présence (à portée de main) des marmottes. Nous ne pouvons passer sous silence, les très nombreuses visites d'églises, d'abbayes et autres catacombes réunissant les richesses culturelles inédites ayant trait, pour la plupart, à l'Autriche des Habsbourg, les Empereurs du Saint Empire de 1438 à 1806. Nous avons également admiré et filmé les surprenantes et prodigieuses chutes du Rhin. Elles sont un véritable spectacle « sons et lumières » en pleine nature.

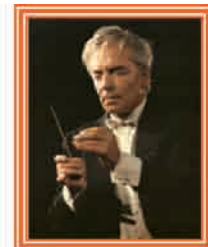
Ayons une pensée pour la soirée « guinguette » ; nous y avons dîné aux sons du violon et de l'accordéon, sur des airs populaires locaux, mais aussi français.



Mozart (Wolfgang Amadeus)



Johann Strauss (Fils)



Herbert von Karajan



Tremplin olympique

Sur le chemin du retour, à la soirée étape à Belfort, nous avons vu le « lion de Belfort », symbole de la résistance de cette ville lors de son siège en 1870. Cet emblème est l'œuvre du sculpteur français Frédéric-Auguste Bartholdi (Colmar 1834, Paris 1904).

Ce voyage, réalisé de bout en bout dans une très bonne ambiance, a laissé et laissera des traces indélébiles dans les esprits et les cœurs de tous les participants.

Pierre TARIS.

Le mot du Président :

À votre disposition : 7 animations dans notre foyer, un voyage de plusieurs jours (France ou pays étrangers), 2 ou 3 sorties d'un jour, spectacles, 2 lotos, 4 thés dansants, 2 repas de l'amitié et 3 goûters dansants, de la marche, de la gymnastique douce pour nos anciens et de la rythmée pour tous les autres.

Retraités ou non, quel que soit votre âge, venez nous rejoindre, vous n'aurez aucun regret. Venez vous distraire. Soumettez-nous vos souhaits. Amenez-nous vos connaissances, votre savoir-faire. Vous échapperez à la monotonie, l'ennui et (ou) à la solitude.

- Renseignements et inscriptions, à notre foyer, ou par téléphone (05 58 82 36 61), les mercredis et vendredis de 14 à 16 heures, demander Rose ou le Président.

- Visitez (aussi) le site Internet : mairie-ychoux.com, rubriques « pratique », puis « agenda », « informations pratiques » pour le détail de nos activités et « festivités » pour le reste.

René DUBURCQ.



Le groupe

L'amicale vous souhaite une
Bonne année 2010

Pensée à méditer :

*Qui jamais ne connut ce que c'est que l'amour,
n'a jamais pu savoir ce que c'est que la peine
(Thomas d'Angleterre).*



FNACA

Au cours de l'année 2009, le Comité F.N.A.C.A. [Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie] de PARENTIS-YCHOUX-GASTES a assisté aux différentes cérémonies commémoratives officielles organisées par la municipalité. Le 19 mars, il a commémoré la date historique du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962 en déposant une gerbe au monument aux morts d'Ychoux en mémoire des victimes militaires et civiles des conflits d'Afrique du Nord. Le Comité a été endeuillé cette année par la disparition brutale d'un de ses adhérents, Monsieur Jean DUPONT qui faisait partie également du Conseil d'administration depuis plusieurs années.

Le 13 mai 2009, un voyage a été organisé au Pays basque, à Saint-Jean-Pied-de-Port (photo).



Le 13 juin, la journée « grillades » a eu lieu à PARENTIS avec d'autres associations du monde combattant.

Lors de l'assemblée générale du 18 octobre dernier, Monsieur Jean-Pierre VILLENAVE a été élu au Conseil d'administration. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les nouveaux résidents d'YCHOUX ayant participé aux conflits d'Afrique du Nord et désirant adhérer à notre Comité peuvent s'adresser à l'un des responsables ci-dessous :

Responsables locaux :

Vice-Président du Comité : LIZOT Pierre (05 58 82 31 33)

Membres du Conseil d'administration :

AUGEREAU Alain (05 58 82 37 90) – BORDESSOULLES Francis (05 58 82 36 53) – DERRIEUX Christian (05 58 82 35 75) – LARTIGAU Christian (05 58 82 39 74) – VILLENAVE Jean-Pierre (05 58 82 37 42).

Les membres de la FNACA présentent aux Ychouxoises et Ychouxoises leurs meilleurs vœux pour 2010.

Erratum : une coquille typographique s'est glissée dans notre article du bulletin municipal de l'an dernier, rendant celui-ci partiellement incohérent. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser.



Cercle de Yoga du Born

Le Yoga s'adresse à tout le monde sans exception ; il n'existe aucune contre-indication à sa pratique et aucune qualité physique particulière n'est requise.

Nous pratiquons le Hatha-Yoga sous la conduite d'un professeur : Irène CANGEMI. L'enseignement repose sur des techniques qui permettent d'obtenir une plus grande souplesse, un mieux être physique et nerveux ; il développe une bonne aptitude à la relaxation.

Sur le plan physique, les organes sont fortifiés, le système nerveux s'équilibre, la résistance à la fatigue et le dynamisme s'accroissent.

Sur le plan psychique, les aspects négatifs de la vie moderne s'estompent. Un esprit

détendu, calme, serein, permet d'aborder les problèmes sous un angle plus positif.

Il n'y a aucune compétition dans la pratique. Le Yoga reste une méthode basée sur l'effort personnel, la liberté et la capacité individuelle.

Le travail porte sur la relaxation, la respiration, la pratique des différentes postures, la concentration et le détachement intérieur.

Les cours ont lieu chaque lundi de 18 h 30 à 20 h 30 au Budo Club d'Ychoux.

Si vous souhaitez des informations sur l'Association ou sur les cours, vous pouvez contacter la présidente, Anne-Marie BOUTEILLER, au 06 81 50 75 62.

Expression Flamenco

L'association « Expression Flamenco » propose des cours d'initiation à la sévillane pour enfants et adultes.

Anaëlle et Thérèse vous proposent de les rejoindre :

au parc des associations

- le mercredi de 16 heures à 17 heures pour les enfants débutants

à la salle des fêtes

- le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants avec un an de pratique
- de 20 heures à 21 heures pour les adultes débutants
- le jeudi de 20 heures à 21 heures pour les plus expérimentés

Pour de plus amples renseignements, venez nous voir sur ces créneaux ou prenez contact auprès de notre siège social : 40, rue Félix-Arnaudin – 40160 YCHOUX.





Ychoux Expression Corporelle

Les activités du YEC ont repris début septembre, les nouvelles adhérentes ont découvert notre programme et semblent décidées à poursuivre. Bienvenue à toutes et à tous (petits et grands).

Le YEC a diversifié ses programmes, une section « YE'Country » a vu le jour et nous tenons à remercier Isabelle Germain et tous les membres pour leur assiduité et leur pugnacité. Cette nouvelle section, bien que très récente, a fait une démonstration pour les fêtes d'Ychoux et de Liposthey et le public a été conquis. Bravo !

Le Gala fin juin a été comme tous les ans un succès, la salle des fêtes avait fait le plein !!!

Merci à tous ceux qui ont permis d'organiser cette manifestation et contribué à la réussite de cette soirée.

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier Bulletin Municipal, nous avons fêté les 20 ans du YEC le samedi 3 octobre 2009. Cette soirée anniversaire a permis de faire la fête et de retrouver les toutes premières adhérentes, ainsi que les Présidentes et les membres du bureau depuis 1989.

Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance, Isabelle Bignos (la première prof de gym), Isabelle Germain et Florence Massière avaient préparé en toute hâte des démonstrations, qui tout au long de la soirée ont donné une idée des activités de notre association. Merci à toutes pour votre participation et votre dévouement.

La Banda « leus Euscalitches » a mis l'ambiance dès le début de soirée, un enfant du pays « Patou », accompagné de ses amis, un danseur et une danseuse, ont fait vibrer le public.

Merci encore à tous pour la préparation de cet anniversaire. Je ne cite personne en particulier car le bulletin manquerait de place...

Sportez-vous bien et que l'année 2010 vous apporte santé, joie et bonheur.

La Présidente, B. TARRADE
et les membres du bureau.



Rappel des jours et horaires de nos activités :

Gymnastique :

- Mercredi de 18 h 45-19 h 45 (renforcement musculaire, Pilates, Body step, Abdos, Fessiers, Gym entretien, Step basic, etc.)
- Jeudi de 18 h 45-19 h 45 (Stretching/assouplissement)

Danse :

Lundi

- 17 h 30-18 h 30 : 6/8 ans – (débutant) – Modern'
- 18 h 45-20 h 00 : Adultes – Claquettes
- 20 h 30-21 h 45 : Pour tous – Africain

Mardi

- 17 h 30-18 h 30 : 6/8 ans – (inter 2) – Modern'
- 18 h 45-19 h 45 : 9/11 ans (débutant) – Modern'
- 20 h 00-21 h 30 : Adultes (inter/avancé) – New Jazz

Mercredi

- 14 h 00-14 h 45 : 4/6 ans (éveils) – Éveil danse modern'
- 14 h 55-15 h 55 : 9/11 ans (inter 2) – New jazz funk-modern'
- 16 h 00-17 h 30 : Ados (confirmé) – New style jazz

Jeudi

- 20 h 00-21 h 00 : Pour tous – Country (Parc des Asso)

Vendredi

- 17 h 30-18 h 30 : Enfants – Africain (au BUDO)



Association de pêche et de pisciculture



Lors de cette saison 2009, trois animations furent organisées :

- La journée des scolaires de la commune
- Deux enduros de pêche à la carpe (48 heures non stop) en juin et septembre. Cette année, 2600 truites ont été introduites dans le lac.

L'invasion du milieu aquatique par des herbes a été freinée par l'action d'une faucardeuse, acquise et mise en œuvre par la Communauté de Communes.

En 2010 :

- Le plan d'eau de la lagune de Coton sera partiellement interdit à la pêche (réserve), suite à l'apport de poissons blancs.
- Le ruisseau des forges ne dépendra plus de l'association.

L'assemblée Générale de l'association se déroulera le 28/11/09 au parc des associations à partir de 10 h 30.

Meilleurs vœux.





Tennis club

Venez bouger, vous amuser...

2009

L'année du changement : après 26 ans de bons et loyaux services, Arlette BORGES, notre présidente a rendu son tablier ! Un coup dur pour l'association mais aussi un challenge à relever pour la nouvelle équipe dirigeante. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement sans faille, durant toutes ces années.

2010

La construction de la salle polyvalente, devrait enfin nous permettre d'assurer par mauvais temps, les cours de l'école de tennis et les compétitions.

Les effectifs restent stables, tant au niveau de l'école de tennis, que des adultes, les départs étant compensés par de nouvelles arrivées.

École de tennis

Entraînement : mercredi de 13 h 30 à 18 h

Éducateurs : Monsieur Rivo RAJOHARISON

Madame Françoise ROGEE

Stage vacances scolaires en partenariat avec les clubs de Pissos, Luë, Parentis et Sanguinet.

Compétition : par équipe et individuelle (rencontres organisées par la ligue).

Adulte

Entraînement : mardi de 19 heures à 20 h 30 et samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Éducateur : Madame Paulina JACH



École de tennis, saison 2009-2010

Compétition : par équipes (coupe d'automne et coupe de printemps)

Vie du Club

La ligue imposant la présence d'un juge arbitre pour chaque compétition par équipe, 4 joueurs : Florence LESPES, Bernard DUBOIS, Jean-François FOYARD, Stéphane GAUBERT, ont passé et réussi l'examen de juge arbitre.

Manifestations 2010

Tournoi adulte : du 24/05/10 au 13/06/10

Loto : le 13 février 2010

Repas : le 16 octobre 2010

Composition du bureau

Président : Jean-François FOYARD

Président Adjoint : Bernard DUBOIS

Trésorière : Florence LESPES

Trésorière Adjointe : Martine JACQUES

Secrétaire : Christian LUCEL

Secrétaire Adjoint : Yann HUITRIC

Toutes les personnes, souhaitant participer à la vie du club (tennis loisir, compétitions, bénévolat), seront les bienvenues.

Contacts :

• Club : 05 58 82 30 97

tennis.ychoux@wanadoo.fr

• Jean-François FOYARD : 06 59 40 04 52

• Bernard DUBOIS : 06 87 19 40 82

Nous remercions vivement Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les Services Techniques, ainsi que tous les bénévoles, qui contribuent à la pérennité du club.

Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux 2010 à tous.

Tennisment vôtre

Les Présidents :

Jean-François et Bernard.

Cyclo-club

2009 se termine, 2010 se prépare.

L'année écoulée a été particulièrement riche en événements.

C'était l'année des randonnées des cols Pyrénéens pour les plus costauds de nos cyclos.

Au programme :

La Quebrantahuesos (Espagne) avec le Somport, Marie Blanque, le Pourtalet

L'Ariègeoise : col de la Core, col de Lers, col d'Agnès

La Hubert-Arbès : Tourmalet, Soulor

Larra Larrau (Espagne) : la Pierre-St-Marin, Issarbe, Port de Larrau

2 courses : la Testérine, Pyla-Pyla

Randonnées en Gironde : Marcheprime, Biganos, Entre-deux-Mers

1 sortie de montagne : pour tous

1 course : la Luis Ocanã, Mont-de-Marsan où notre seule féminine a réussi avec succès le 100 km

8 randonnées inscrites au calendrier UFOLEP landes

En espérant 2010 aussi bonne, je remercie Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les Sponsors pour leurs aides financières qui font vivre le cyclo-club.



À vous tous, Ychouxoises, Ychouxoïs, Bonnes fêtes de fin d'Année et Meilleurs Vœux 2010.

Le Président, Claude HEURTEUX.

Nouveau président : Vincent Loubère

Pour tout contact : cyclochoux@gmail.com



Ychoux Olympique Rugby

Président :	Jacques MARGARITI	06 81 22 00 01
Vice-président/Trésorier :	Victor LOURTIES	06 82 85 79 67
Secrétaire Général :	Guy MARMIN	05 58 82 35 26
Adjointe :	Éliane GORSKY	05 58 82 33 04
École de Rugby :	Alain GAUTIER	05 58 82 32 43

Année de la montée, année de transition.

Changement de niveau, changement d'entraîneurs.

Que d'ingrédients pour faire de cette saison 2008/2009 une année d'apprentissage et d'adaptation !

Une première partie de championnat difficile ; des confrontations avec des clubs comme Blaye et Ste-Foy-la-Grande, aujourd'hui promus en 3^e division fédérale, et encore Mérignac, La Réole, le BEC et Mimizan.

Une deuxième partie plus glorieuse, grâce à la ténacité du nouveau duo d'entraîneurs, Dominique LAGARDÈRE et Joël DEYCARD qui ont su préparer et encourager nos garçons à des joutes difficiles.

Pas de qualification en fin de saison, mais un résultat satisfaisant : l'objectif est atteint, avec le maintien dans le niveau I, du Championnat de Côte d'Argent.

La partie ne sera pas plus facile cette saison 2009/2010, mais la maturité du groupe de joueurs, le renfort de quelques-uns, et l'arrivée de Gérard BOSCADAS aux commandes, assisté de Fabrice Fort, Philippe MARMIN et Stéphane CASTAGNÈDE, nous laissent à penser, au vu du premier résultat de la saison contre nos voisins de Parentis, (issus de 3^e division fédérale) que nous sommes dans le niveau et le tempo.

L'avenir nous le dira !

Grande satisfaction également avec les Juniors d'Annie BERNOS, entraînés par le trio Parentissois Bernard DUCOURNEAU, Jean-Marc LOPEZ et Hervé CAGNATO, champions du Comité de Côte d'Argent en « Philiponeau » au détriment de l'Entente Rion/Tartas.

Quart de finalistes du Championnat Aquitain, perdu contre L'AS Bayonne, champion 2009.

Saison plus difficile pour les Cadets, avec un effectif faible en quantité, et beaucoup de « première année ». Ils se sont inclinés en Huitième de Finale du Championnat Aquitain, contre une équipe de Gabarret beaucoup plus mature. Ils devraient être plus aguerris cette saison.

Un grand merci et un grand coup de chapeau au duo d'entraîneurs, Philippe DUDES et Tony CHAUDERON, qui depuis des années veillaient aux destinées de cette catégorie d'âge, qui ont laissé leur place au duo Ychouxoï, Gérard LAPAS-SOUZE, Philippe CAZADE, assistés de David LAFOURCADE.

Enfin l'École de Rugby, sans cesse en effervescence sous l'impulsion de ses responsables, Alain GAUTIER, Patrice DEBRUYNE, et Marie-Pierre MICHEL, continue de caracoler parmi les meilleures équipes des nombreux tournois auxquels elle participe.

Une première place au tournoi de Facture pour les -13 ans, et une deuxième à celui de Sanguinet.

Une deuxième place au tournoi de Biscarrosse pour les - 7 ans, et des participa-

tions honorables pour toutes les catégories d'âge aux tournois de Rion, Morcenx et Labouheyre.

L'arrivée d'éducateurs comme Luc SCOTTO et Vincent CASTAGNÈDE l'année dernière, renforcée par celle de Philippe CASTAGNÈDE et Bruno LAMARQUE cette année, contribue bien évidemment à la bonne marche de nos jeunes pousses.

Nous saluons le précieux concours des Parents qui nous accompagnent dans nos déplacements, surtout pour les séances d'entraînement qui se déroulent à Parentis.

En résumé, l'Entente Parentis/Ychoux au niveau de l'éducation de nos jeunes, mise en place il y a vingt ans, est un exemple de réussite que beaucoup nous envient et le gage d'une formation réussie.

Merci à tous les acteurs de cette réalisation.

Merci également à l'Amicale des Supporters, chère à Guy ROUMEGOUS et Henri BORDESSOLLES, pour son soutien permanent et sa présence à nos côtés.

Merci enfin, à Monsieur le Maire et à ses Conseillers Municipaux, pour leur engagement sans faille à l'égard de notre Association.

Les dirigeants, les joueurs et les éducateurs d'« Ychoux Olympique Rugby » souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2010 à toute la population ychouxoise.

Victor LOURTIES.





Budo club ychouxoïs, section Aïki do

Au fil des années, grâce au bulletin municipal, vous avez pu suivre la vie du Budo Club, avec ses temps forts et ses creux de la vague. Peut-être certains d'entre vous se sont-ils demandé : Mais, qu'est-ce que le budo ? C'est un mot japonais qui désigne les arts martiaux. Ce terme a été choisi pour permettre l'accueil au sein du club de toutes les disciplines martiales.

L'art martial pratiqué au Budo Club ychouxoïs depuis 32 ans est l'Aïki do. Contrairement à la plupart des autres arts martiaux qui ont évolué vers la compétition pour devenir des sports de combat, l'Aïki do, selon la volonté de son fondateur Maître Ueshiba, est resté un art martial traditionnel, dont le but est essentiellement la recherche de l'harmonie corps – esprit pour chaque pratiquant, du respect mutuel entre les pratiquants et de la meilleure intégration de chacun au sein de la société.

La pratique de l'Aïki do est assortie de symboles et d'un cérémonial indissociables de son enseignement. Par exemple, le costume que vous pouvez voir sur les photos. C'est le keiko gi, complété pour les ceintures noires par le hakama. Le salut, pratiqué au début et à la fin de chaque entraînement, rappelle à chacun la nécessaire discipline sur le tatami et le respect envers le maître.

L'Aïki do se présente comme une expérience personnelle intérieure, il engage l'être dans son unité, exprime dans une activité corporelle tout un état d'esprit. La création du mouvement à donner découle d'une connaissance intuitive et immédiate du geste à accomplir. Il faut beaucoup d'humilité, de patience et de modération pour expérimenter par soi-même, intérioriser et rendre authentique cette pratique.

Le Budo Club vous accueille au dojo :

- **Enfants de 8 à 12 ans**
 - mardi de 18 h 30 à 20 heures
 - vendredi de 18 heures à 19 h 30 (hors vacances scolaires)
- **Adultes et adolescents**
 - mardi de 20 heures à 21 h 30
 - vendredi de 19 h 30 à 21 h 00

Tous renseignements sur place au dojo les jours et heures d'entraînement, ou auprès

- **du président,**
Pierre Marsaud (05 58 82 35 92)
- **du trésorier,**
Sylvain Marino (05 58 82 31 28)
- **de la secrétaire,**
Claudine Verden (05 58 09 51 48)

Bonne et heureuse année 2010 à tous.

Section Taiji Quan (prononcer : Taichi Chuan)

Au sein du Budo Club, la section Taiji Quan peut vous accueillir le jeudi de 18 h 30 à 20 heures et le samedi de 10 h 30 à 12 heures, au dojo municipal, pour pratiquer la forme Yang de cette discipline.

Le style Yang se caractérise par des mouvements lents et réguliers, des postures amples et détendues, simples et précises dans leur structure. Le corps est centré et aligné dans l'axe vertébral, les gestes harmonieux équilibrent souplesse et force. Une pratique régulière contribue à préserver la santé, renforcer le corps et la condition physique.

Conditions matérielles :

- Certificat médical
- Cotation annuelle 40 € (licence fédérale)





Ball-Trap club

Le BTC YCHOUXOIS vient de fêter, ce 15 septembre, ses 5 ans d'existence au cours desquels s'inscrivent 4 saisons sportives bien remplies avec des compétitions prestigieuses de Fosse Universelle :

2006 – Sélection nationale comptant 270 tireurs parmi lesquels sont sélectionnées les 25 meilleures gâchettes pour représenter la France dans les compétitions internationales.

2007 – Championnat de France F.U. avec 624 participants.

2008 – Championnat du Monde F.U. avec 624 tireurs. À l'unanimité, aussi bien des tireurs que des Fédérations nationales et internationales, ce championnat a été le plus beau championnat du Monde jusqu'ici réalisé, aussi bien au niveau des installations que de la partie technique ou de l'organisation.

2009 – À nouveau Championnat de France avec 624 tireurs soit le maximum que nous pouvions prendre dans cette compétition. 147 tireurs se sont vu refuser l'engagement par manque de place ; ce sont donc 771 tireurs qui ont demandé à participer à ce titre de Champion de France.

Lors de la remise des prix, dans son allocution, le Président de la Fédération Française de Ball-Trap, Monsieur Denis JULIEN a félicité

le Club d'YCHOUX. Il a précisé que ce club était devenu incontournable pour le déroulement des grosses compétitions, qu'il était le fleuron du ball-trap français et la référence, en terme de ball-trap, pour la Fédération qu'il représente.

Ces mots nous vont droit au cœur mais ils ne sont pas le fait du hasard, ils sont l'œuvre et le dévouement de toute une équipe que je tiens à remercier ici le plus chaleureusement et le plus sincèrement du monde et je veux leur dire que d'autres grands moments nous attendent, j'en suis convaincu.

Je remercie également Monsieur le Maire et son Conseil Municipal d'avoir cru en nous et au développement de cette activité dans notre commune qui participe également au développement économique d'Ychoux et de notre canton.

La saison 2009 se termine, une autre saison se profile à l'horizon.

J'en profite pour vous souhaiter par anticipation de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2010.

Le Président,
Georges CHERICI.

Associations ychouxoises

Associations	Président	Adresse	Téléphone
Accidentés Mutilés du Travail	Lourties Victor	10, rue Chambrelent	05 58 82 37 06
Amicale des Retraités	Duburcq René	7, rue des Roses	05 58 82 31 96
Amicale Sapeurs Pompiers	Noailles Danielle	Caserne des pompiers	05 58 82 32 76
Amicale des Supporters YO	Roumégous Guy	19, rue des Fontaines	05 58 82 32 14
Ball-Trap	Chérici Georges	22, rue Brémontier	05 58 82 39 32
Budo Club Aïkido	Marsaud Pierre	5, rue du Vieux-Bourg	05 58 82 35 92
Club Yoga du Born	Bouteiller Anne-Marie	8, avenue Larreillet	06 81 50 75 62
Comité des Fêtes	Lapassouze Fabrice	10, rue Brémontier	06 84 53 61 57
Compagnie « O fil du vent »	Pruilh Anna	Quartier Malet	06 12 96 28 45
Cyclo Club	Loubère Vincent	4, rue des Lilas	
DFCI	Daunesse Jean	1113, route de Lavigne	
Donneurs de Sang	Bodon Alain	1025, route de Perricq	05 58 82 38 62
Expression Flamenca	Cardenas Gérard	40160 PARENTIS	05 58 04 61 05
FNACA - Tunisie Maroc	Lizot Pierre	9, avenue Larreillet	05 58 82 31 33
La Boule des Pins	Clavé Alain	6, avenue des Chardonnerets	05 58 82 31 73
Les As d'Ychoux	Echaniz Pierre	1266, route de Lavigne	06 17 42 70 49
Les Copains d'Accords	Moreno Daniel	304, route des Grands-Champs	05 58 82 13 06
Les Loustics	Brode Thierry	36, avenue Larreillet	05 58 09 55 84
Les Pourpiers	Lespès Florence	3, impasse Nadège	05 58 82 35 38
Médaillés Militaires	Girard Jean	19, avenue des Chardonnerets	05 58 82 37 81
Secours Catholique	Scotto Renée	32, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 37 32
Société de Chasse	Margariti Patrick	91, chemin de Malet	05 58 82 33 08
Société de Pêche	Etcheverria Guy	13, rue Simon-Dumartin	05 58 82 50 03
Syndicat d'Initiative	Bordessoulles Henri	22, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 39 62
Tennis Club	Foyard Jean-François	585, route des Grands-Champs	05 58 82 31 44
Union Nle Combattants	Chrapkiewicz Olivier	443, route des Grands-Champs	05 58 09 55 10
Ychoux Expression Corporelle	Tarrade Bernadette	Rue des Écoles	05 58 82 38 40
Ychoux Olympique Rugby	Margariti Jacques	89, chemin de Malet	05 58 82 31 57
Youpi ' N' Ball Team	Cavalier Cédric	14, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 33 88